VILLE DE GENÈVE

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 SEPTEMBRE 2006

PR-457

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10 des statuts du Grand Théâtre de Genève,

arrête :

Article unique. – Le budget de la saison 2006/2007 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Jean-Pierre Oberholzer

Le Président :

Roberto Broggini